

Bety Waknine : « Il faut mieux servir les citoyens pour leurs permis »

Indices et taux

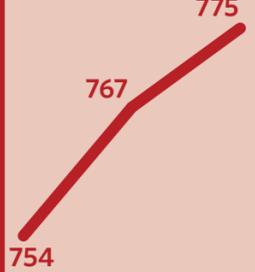
Indices

INDICE SANTÉ (2013 = 100)



| Oct. 2017 | Nov. 2017 | Déc. 2017 |
|-----------|-----------|-----------|
| 105,84 | 105,85 | 106,15 |

INDEX ABEX



| Nov. 2016 | Mai 2017 | Nov. 2017 |
|-----------|----------|-----------|
| 754 | 767 | 775 |

INDICE TREVI



| Juin 2017 | Sept. 2017 | Déc. 2017 |
|-----------|------------|-----------|
| 112,86 | 113,81 | 113,81 |

Les taux hypothécaires

Les taux les plus bas avec conditions (*) (assurance-vie et incendie, compte à vue...) ou sans.

| Taux variables sur 20 ans | Taux fixes |
|--|------------|
| 1-1-1, quotité <= 80 % Mensualité : 477,55 € (*) Argenta | 1,40 % |
| 3-3-3, quotité <= 80 % Mensualité : 484,35 € (*) Argenta | 1,55 % |
| 5-5-5, quotité <= 80 % Mensualité : 486,17 € (*) Bpost B. | 1,59 % |
| 10-5-5, quotité <= 80 % Mensualité : 501,32 € (*) Bpost B. | 1,92 % |
| 15-5-5, quotité <= 80 % Mensualité : 523,79 € (*) Argenta | 2,40 % |
| 20-5-5, quotité <= 80 % Mensualité : 449,66 € (*) Argenta | 2,55 % |
| 10 ans, quotité <= 80 % Mensualité : 890,95 € (*) Keytrade b. | 1,35 % |
| 15 ans, quotité <= 80 % Mensualité : 620,28 € (*) Hello bank | 1,50 % |
| 20 ans, quotité <= 80 % Mensualité : 493,48 € (*) Hello bank | 1,75 % |
| 25 ans, quotité <= 80 % Mensualité : 422,50 € (*) Hello bank | 1,99 % |
| 30 ans, quotité <= 80 % Mensualité : 427,31 € CPH | 3,15 % |

Conditions et détails [guide-espace](#)

LE SOIR - 15.03.18

LE SOIR

lesoirimmo

Éditeur responsable
Patrick Hurbain
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles

Responsable du supplément
Paolo Leonardi
02-225.54.92
02-225.59.14 ou 10 (fax)
redaction.immo@lesoir.be

Publicité
Barbara Pantano
02-225.55.84
02-225.59.33 (fax)



Le plan Canal fait partie de ces mégachantiers bruxellois qui doivent passer, à un moment ou à un autre, par le nouveau ministère dirigé par Bety Waknine. © BAS SMETS/ORG2 ET BRUNO DALIMONTE

EN CHIFFRES

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine, c'est environ...

- 150 millions d'euros de budget
- 230 agents
- 1.000 permis régionaux
- 26 contrats de quartier en cours
- 13 programmes politiques de la Ville
- 5 contrats de rénovation urbaine
- 1.600 dossiers de primes de rénovation
- 520 dossiers de primes pour façades
- 857 monuments et 130 ensembles architecturaux protégés
- 129 arbres et 174 sites protégés
- 6 sites archéologiques protégés
- 34 chantiers archéologiques
- et 145 chantiers de restauration
- 34.631 biens répertoriés à l'inventaire du patrimoine bâti, 6.772 à l'inventaire des arbres et 1.088 à l'atlas des sites archéologiques, 807 à l'inventaire du mobilier, 6 à l'inventaire du patrimoine immatériel
- 160 procédures de recours au gouvernement en urbanisme
- 270 dossiers d'amendes administratives

PAL

► Bruxelles Urbanisme et Patrimoine est un nouveau ministère qui s'occupe, entre autres, de la délivrance des permis d'urbanisme. ► Il est dirigé par Bety Waknine.

Juriste de formation, engagée depuis près de 14 ans dans les matières de l'urbanisme et du développement territorial, ancienne cheffe de cabinet adjointe du ministre-président de la Région bruxelloise Rudi Vervoort, Bety Waknine dirige depuis quelques mois le nouveau ministère Bruxelles Urbanisme et Patrimoine. Un sacré défi pour quiconque se lancerait dans ce vaste chantier.

À la tête de cette nouvelle entité créée depuis le 7 juillet dernier et chargée de soutenir le développement territorial de la Région, Bety Waknine exercera sa mission durant en tout cas 5 ans.

Lorsqu'on lui rappelle ces événements passés, la nouvelle directrice générale de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine ne peut s'empêcher d'esquisser un sourire. « Il y a eu des discussions, c'est vrai, mais l'intérêt de ce nouveau ministère a finalement peu été discuté, dit-elle. Alors bien évidemment, le changement suscite souvent des craintes et c'est normal. Je suis

pour ma part convaincue que ce nouvel organisme permet davantage de souplesse et d'efficacité. Il démontre aussi une politique de valorisation des compétences territoriales et l'importance portée aux enjeux urbains comme sources de réponses essentielles au développement socio-économique de la Région. »

Cette réforme intervient, en effet, dans un contexte où la lenteur et la complexité des procédures urbanistiques ont pu être pointées comme un frein au développement de projets et ainsi de la Région. « Il y a beaucoup d'attentes en ce qui concerne ce nouveau ministère, c'est certain, confirme cette Bruxelloise de 39 ans. Les défis sont grands mais je suis confiante dans notre capacité à les relever. Nous devons évidemment rapporter de nos missions et je serai évaluée à mi-mandat. C'est la règle et c'est normal. »

« Nous sommes en train de créer le patrimoine de demain que nous allons transmettre à nos enfants... »

Employant aujourd'hui 230 personnes, mais avec l'objectif d'arriver à terme à 280, le BUP devra donc mettre en place la réforme du CoBAT (le Code bruxellois de l'aménagement du territoire). Parmi les dossiers traités, il y a le nombre important de permis d'urbanisme délivrés par la Région :

environ 1.000 par an. Un travail de titan que Bety Waknine cherchera en priorité à... simplifier, harmoniser et rendre plus clair pour les demandeurs. « Les permis qui atterrissent chez nous sont ceux qui sont introduits par les pouvoirs publics, ceux qui concernent des bâtiments classés ou encore les permis qui s'accompagnent d'un rapport ou d'une étude d'incidences (NDLR : dans le cas, par exemple, de la construction d'un ensemble de logements, d'un complexe de bureaux, d'un hôtel, d'un centre commercial, bref des gros projets qui ont une influence directe sur l'environnement et le voisinage...), explique la directrice générale. À travers la simplification des textes et des règles d'obtention des permis, nous avons également une mission à jouer pour le parcours du citoyen. »

Permis d'urbanisme, contrats de quartier, rénovation urbaine,

infractions, recours, protection du patrimoine, archéologie, demandes administratives diverses, primes à la rénovation : Bruxelles Urbanisme et Patrimoine va s'occuper de tout ça, et de bien plus encore. « Mon ambition pour ce ministère géré désormais de manière autonome est de revenir à l'essence même

du service public, à savoir servir et accompagner le citoyen, explique Bety Waknine. Notre prochain déménagement dans le bâtiment Arcadia situé dans la rue du Mont des Arts, un bâtiment emblématique du centre de Bruxelles en cours de rénovation, nous permettra déjà de mieux accueillir tous ceux qui feront appel à nos services. »

Pas toujours évident de s'y retrouver dans le labyrinthe qui mène à l'obtention des permis. Même certains des professionnels les plus aguerris de l'immobilier y perdent parfois leur latin. Et le futur CoBAT risque de compliquer la donne. Voilà pourquoi la directrice générale est venue expliquer les grandes lignes de son plan stratégique au Mipim cannois « Un des points principaux du nouveau CoBAT est qu'il y aura une obligation pour l'administration de respecter les délais dans l'obtention d'un permis car sinon, il y aura un refus tacite de la demande. Nous sommes actuellement en train d'analyser les processus clés de délivrance des permis et la situation des dépassements de délais. À l'avenir, des cellules ad hoc seront mises sur pied pour vérifier, à l'aide notamment de systèmes d'alerte, qu'à chaque étape de la procédure de demande d'un permis, le délai ne soit pas dépassé. »

Autre point important : à côté du respect des délais, le BUP travaille également à une

meilleure harmonisation des décisions régionales et à l'établissement de lignes directrices claires afin de gérer les demandes avec plus d'efficacité. « Nous devons également mettre en place la "réunion de projet" instaurée par la réforme qui permettra d'examiner les projets le plus en amont possible et ainsi d'en améliorer la qualité, explique Bety Waknine. Pour bien expliquer ces changements aux futurs demandeurs, citoyen ou professionnel, nous lancerons une campagne de formation et de communication. »

Dans un premier temps, l'un des objectifs premiers de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine est de mettre en place les processus de la future réforme et de résorber d'ici à la fin de l'année un maximum de retard. Avec son optimisme qui la caractérise, Bety Waknine n'en fait pas une montagne même s'ils sont nombreux à ne pas trop y croire. « Il y a encore beaucoup de travail à accomplir pour y arriver mais je suis confiante, conclut-elle. Au ministère, l'enthousiasme des équipes est là et il se ressent très fort. Tous nos agents sont des passionnés engagés au service du développement de la Ville et des enjeux urbains qui s'y dessinent. Car ce que nous sommes en train de créer, c'est le patrimoine de demain. Celui que nous allons transmettre à nos enfants... »

PAOLO LEONARDI